DEC162056DR02

Délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de la Déléguée régionale aux responsables de la Délégation

Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

F. 01 43 26 87 23

16, Rue Pierre et Marie Curie 75005 PARIS T. **01 42 34 94 00**

La Déléguée Régionale

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décisionn°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982 du 17 juin 2016 portant nomination Véronique Debisschop Déléguée régionale de la Délégation Paris B à compter du 1^{er} aout 2016:

Vu la décision DEC112517DAJ du 30 novembre 2011 portant nomination de Jean-Pierre Reyes aux fonctions d'adjoint à la Déléguée régionale de la Délégation Paris B ;

Vu la décision n°990001DR02 du 18 janvier 1999 portant nomination Mme Dominique Le Fur aux fonctions de responsable des ressources humaines de la Délégation Paris B;

Vu la décision 152183DR02 du 5 octobre 2015 portant nomination de Julie Zittel aux fonctions de responsable par intérim du service partenariat et valorisation de la délégation Paris B ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Pierre REYES, adjoint à la Déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de la Déléguée régionale tous les actes et décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Véronique Debisschop Déléguée régionale de la Délégation Paris B, délégation est donnée à Jean-Pierre Reyes, adjoint à la Déléguée régionale, Mme Dominique Le Fur, responsable du service des ressources humaines et à Julie Zittel, responsable par intérim du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1er aout 2016

La Déléguée régionale

Véronique Debisschop



16, Rue Pierre et Marie Curie 75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00 F. 01 43 26 87 23